



PLAN STRATEGIQUE ILE DE SAINT HONORAT FRANCE

CONTEXTE DE LA DEMARCHE

Le projet ISOS – Isole Sostenibili, a pour objectif d’encourager des démarches territoriales intégrées pour la préservation des ressources et la mise en valeur conjointe des patrimoines naturels et culturels des petites îles. Il est cofinancé par le programme Interreg France – Italie Maritime 2014-2020 (programme co-financé par le Fonds Européen de Développement Régional.

Les petites îles du bassin méditerranéen sont des territoires singuliers, dont les patrimoines sont uniques. Confrontées à une forte fréquentation touristique, et soumises, plus que tout autre, aux changements globaux (aléas climatiques, dégradation des paysages et des habitats, pollution, surexploitation, etc.), elles sont aujourd’hui menacées. Si elles partagent des défis communs au niveau international, elles partagent aussi des solutions : ce sont de formidables laboratoires d’innovations techniques et sociales qui méritent d’être capitalisées, valorisées et partagées.

Aussi, le projet ISOS entend créer un réseau d’îles françaises et italiennes pilotes qui s’engagent pour préserver durablement leurs richesses. Ces échanges d’expériences fédéreront les différents acteurs impliqués dans la protection des îles autour d’objectifs communs et les accompagneront vers des solutions innovantes en matière de gestion des ressources (eau, énergie, déchets), de préservation et de valorisation des patrimoines naturels (paysages) et culturels (matériel et immatériel). La conduite d’ateliers techniques, de conférences, la mobilisation d’experts sur le terrain, les échanges entre pairs et les investissements locaux permettront de co-construire des stratégies durables de protection de ces microterritoires, au bénéfice des populations insulaires.

Ce projet est une composante du programme international SMILO, qui a pour objectif d’accompagner les territoires insulaires de moins de 150km² de toutes les mers du globe, qui souhaitent structurer et fédérer leurs actions en faveur d’une meilleure gestion des ressources et de la biodiversité. Cette démarche se concrétise via un processus de labellisation, reconnaissance internationale des territoires qui s’engagent pour un développement humain compatible avec l’environnement.

WWW.INTERREG-MARITIME.EU/ISOS

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet « ISOLE Sostenibili : Réseau d’îles pour le développement durable et la préservation des Patrimoines » (ISOS), soutenu par le programme Interreg France – Italie Maritime 2014- 2020 (CUP n° : I46J17000050007). Ce Programme est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional ».

Ce document a été élaboré sous la coordination de l’Association SMILO et du Conservatoire du littoral (en tant qu’animateur de la composante 3/T1 du projet ISOS sur «la mise en place, l’animation et la pérennisation d’un réseau franco-italien des petites îles durables»), avec le concours des membres du Comité insulaire de l’île de Saint Honorat. Il a été établi à partir des documents standards nécessaires pour la candidature de l’île à la labellisation SMILO (<http://www.smilo-program.org/fr/b-label/regles-et-documents>).

Plan stratégique global de l'île de Saint Honorat

L'ILE		
Nom de l'île	Groupe ou archipel	PAYS
Ile Saint-Honorat	Archipel des îles de Lérins	France

Contexte général permettant d'envisager positivement la mise en œuvre du plan stratégique global de l'île

La communauté monastique de l'abbaye de Lérins s'est engagée résolument depuis 2016 dans une démarche globale de gestion de l'île et de concertation (interne et externe) en cohérence avec la démarche de labellisation SMILO. Le fait que la communauté monastique soit l'unique propriétaire de l'île facilitera la mise en œuvre, sur l'ensemble du territoire insulaire, des opérations envisagées dans ce plan stratégique.

La taxe Barnier et l'activité économique de l'île (vignes, oliviers, distillerie et restaurant principalement) constituent des ressources financières internes à l'île pouvant être réinvesties dans les opérations envisagées, tout en étant insuffisantes pour certaines opérations de grande ampleur (travaux sur la tour-monastère par exemple) qui nécessitent de faire appel aux subventions publiques et au mécénat.

La candidature des îles de Lérins au patrimoine mondial de l'UNESCO, portée par la ville de Cannes et soutenue dès le début par la communauté monastique, est un élément positif ; si la candidature aboutit, cette reconnaissance internationale de la valeur universelle exceptionnelle du site affirmera l'importance de sa préservation au-delà du simple cadre local et national. La démarche commune de l'île Sainte-Marguerite dans la labellisation SMILO et les nombreux échanges entre les deux îles sur des problématiques communes (réunions du comité insulaire partagé en 2018-2019) est un élément important et positif du contexte actuel, de même que les possibilités d'échanges d'expérience dans l'avenir avec d'autres gestionnaires de petites îles au sein du réseau SMILO.

Vision générale de l'avenir de l'île par le Comité Insulaire (4 lignes max.) – 2019-2024

L'île Saint-Honorat est depuis seize siècles une île monastique. Toute l'île est façonnée par cette longue histoire monastique. L'investissement de la communauté monastique dans la préservation et la transmission de la biodiversité et du patrimoine culturel et spirituel de l'île doit se poursuivre et s'accompagner d'une attention aux évolutions nouvelles (changement climatique par exemple)

ENJEUX <i>(dans l'ordre de priorité, reprendre les codes précédents)</i>	OBJECTIFS <i>(dans l'ordre de priorité, reprendre les codes précédents)</i>	OPERATIONS ENVISAGEES <i>(estimation des besoins en appui technique et financier)</i>
Enjeux Eau	Objectifs Eau	Opérations envisagées - Eau
H2O.A. Améliorer la gestion de la ressource en eau sur l'ensemble de l'île	H2O.A.1. Améliorer les connaissances sur les ressources insulaires en eau	Commander une étude hydrogéologique sur la source d'eau douce (puits) pour mieux connaître l'origine de l'eau <u>Calendrier</u> : 2020 <u>Coût</u> : à définir
		Equiper le puits d'un équipement permettant d'enregistrer la production et la consommation quotidienne en eau <u>Calendrier</u> : 2020 <u>Coût</u> : à définir
		Poursuivre le projet d'installation d'une station météo sur l'île Cette station météo permettra entre autres d'enregistrer la pluviométrie exacte de l'île <u>Calendrier</u> : 2020 <u>Coût</u> : 1 300 à 2 000 €

	H2O.A.2. Optimiser la consommation d'eau	<p>Améliorer la réfection et l'entretien du réseau d'eau sur l'île Détecter et réparer rapidement les fuites <u>Calendrier</u> : au fil de l'entretien courant <u>Coût</u> : Intégré à la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Optimiser l'irrigation du potager et des jardins en se limitant aux besoins nécessaires <u>Calendrier</u> : 2019-2024 Calcul plus précis des besoins en eau Continuer l'irrigation des jardins et du potager par gouttes à gouttes</p>
		<p>Poursuivre l'installation de douche « sans savon » (eau ionisée) Seuls les douches en clôture sont équipées pour le moment <u>Calendrier</u> : 2020-... <u>Coût</u> : Intégrer à la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Sensibiliser les frères, les hôtes et les salariés à la préservation des ressources en eau et la réduction de la consommation d'eau Particulièrement en période de sécheresse <u>Calendrier</u> : 2020</p>
		<p>Sensibiliser les visiteurs de l'île à la préservation de la ressource en eau au niveau des deux points d'eau potable destinés au visiteur Et remplacer les robinets classiques par des robinets poussoirs pour éviter le gaspillage <u>Calendrier</u> : 2021</p>
		<p>Reconvertir le bloc wc destinés aux visiteurs en toilettes sèches <u>Calendrier</u> : 2021-2023 <u>Coût estimatif</u> : 100 000 €</p>
	H2O.A.3. Optimiser la ressource « eau de pluie »	<p>Remettre en services les citernes d'eaux pluviales aujourd'hui hors service En priorité la citerne de la cour de ferme de 90 m3 <u>Calendrier</u> : 2020-2021 <u>Coût</u> : à définir</p>
		<p>Dans le cadre du renouvellement des installations d'assainissement des eaux usées, réfléchir au remplacement de certaines fosses septiques par des citernes de récupération des eaux pluviales La fosse septique sud-ouest de l'abbaye en particulier permettrait de récupérer les eaux pluviales de quasiment la moitié des toitures de l'abbaye <u>Calendrier</u> : après le renouvellement de l'assainissement <u>Coût</u> : à définir</p>
H2O.B Améliorer le traitement des effluents sur l'ensemble de l'île	H2O.B.1. Améliorer les connaissances du réseau d'eau usées et des infrastructures de traitement actuelles	<p>Achever le récolement du réseau des eaux usées <u>Calendrier</u> : en cours <u>Coût</u> : Intégré à la gestion courante de la communauté</p>
	H2O.B.2. Mettre en œuvre un traitement des eaux usées conforme aux normes de rejet en vigueur et adapté au site	<p>Choix d'un maître d'œuvre spécialisé pour la réalisation d'une étude de projet basée sur la note technique de l'ONF de 2016 et sur les recommandations de l'ARPE (à venir) <u>Calendrier</u> : 2019-2020</p>
		<p>Veiller à l'intégration paysagère du projet, cf. infra Schéma directeur paysager dans P.A.1 ; et à l'étude d'impact du projet sur la faune et la flore</p>
		<p>Associer les administrations chargées de la protection du site dès le début du projet</p>

		DREAL, ABF, DDTM, Service de l'urbanisme de la ville de Cannes <u>Calendrier</u> : projet à évoquer lors du prochain comité insulaire
		Mise en œuvre des nouvelles installations dans les différentes zones (Abbaye, villa, restaurant) <u>Calendrier</u> : 2020-2021 <u>Coût</u> : à définir
Enjeux Energie	Objectifs Energie	Opérations envisagées - Energie
EnR.A. Rechercher la diversité énergétique grâce au développement des énergies renouvelables	EnR.A.1. Diminuer la consommation d'énergies fossiles et augmenter la consommation d'EnR +	Mieux connaître la consommation actuelle en énergie de l'île Missionner un bureau d'étude spécialisé Rassembler la documentation (relevés de consommation, factures, etc.) <u>Calendrier</u> : A définir <u>Coût</u> : A définir
	EnR.A.2. Assurer une plus grande sécurité énergétique de l'île en développant une autoproduction d'EnR sur l'île	Etudier les différentes solutions pour produire de l'énergie renouvelable sur Saint-Honorat Missionner un bureau d'étude spécialisé <u>Calendrier</u> : A définir <u>Coût</u> : A définir
EnR.B. Concilier la production d'énergies renouvelables à la préservation du patrimoine naturel, du patrimoine bâti et des paysages	EnR.B.1. Veiller à l'intégration paysagère des installations de production projetées	<i>Cf. infra Schéma directeur paysager dans P.A.1</i> - Associer les autorités concernées par la protection du site (DREAL, DRAC, UDAP, DDTM) dès le début du projet - Trouver un installateur soucieux de rechercher des solutions innovantes adaptés au site - Observer les solutions novatrices adoptées sur des sites similaires (site insulaire, site patrimoniaux protégés)
	EnR.B.2. Veiller à étudier l'impact des installations projetées sur la faune et la flore de l'île	Réaliser systématiquement une étude d'impact à chaque nouveau projet Missionner un bureau d'étude spécialisé
EnR.C. Améliorer la gestion globale de l'énergie sur l'ensemble de l'île	EnR.C.1. Favoriser les économies d'énergie Mettre en œuvre dans le temps les préconisations du pré-diagnostic du bureau d'étude Transénergie Méditerranée réalisé en 2017. Certaines d'entre elles peuvent être appliquées immédiatement, d'autres sur le plus long terme	Remplacer au fil du temps l'éclairage actuel par un éclairage utilisant la technologie LED – mettre en place des minuteries ou des détecteurs de présence <u>Calendrier</u> : au fil du temps <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté
		Nettoyer la boucle de chauffage en effectuant un désembouage, rénover le calorifugeage et équiper les radiateurs d'organes de régulation et d'équilibrage

		<p><u>Calendrier</u> : au fil du temps</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Sensibiliser les moines et le personnel aux économies possibles pouvant être obtenues immédiatement</p> <p>(par exemple : éteindre les postes informatiques le soir ; consigne de climatisation)</p> <p><u>Calendrier</u> : 2020-2021</p>
	EnR.C.2. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	<p>A chaque opération de rénovation d'un bâtiment, inscrire systématique dans le cahier des charges la problématique de l'efficacité énergétique</p> <p><u>Calendrier</u> : en cas de travaux</p> <p><u>Coût</u> : Intégré au cout des travaux</p>
Enjeux Déchets	Objectifs Déchets	Opérations envisagées - Déchets
D.A. Améliorer la gestion des déchets sur l'île	D.A.1. Requalifier 100% des déchets organiques de l'île	<p>Améliorer la réalisation du composte au niveau de l'abbaye</p> <p><u>Calendrier</u> : automne 2019</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Collecter tous les déchets organiques du restaurant et de St Salvien</p> <p><u>Calendrier</u> : automne 2019-2020</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Sensibiliser les frères, les hôtes, et les employés et bénévoles de St Salvien</p> <p><u>Calendrier</u> : automne 2019-2020</p>
		<p>Evaluer l'efficacité des deux déshydrateurs utilisés depuis 2018 et les possibilités de réutilisation des résidus</p> <p><u>Calendrier</u> : automne 2019-2020</p>
		<p>Poursuivre le broyage des déchets verts des jardins pour produire du paillis pour le potager</p> <p><u>Calendrier</u> : au fil des travaux</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
	D.A.2. Réduire le suremballage dans tous les conditionnements à l'achat et préférer les conditionnements recyclables	<p>Faire un état des lieux précis des usages et cibler ce qui peut être amélioré.</p> <p>Ce constat sera partagé avec l'ensemble de la communauté et des salariés</p> <p><u>Calendrier</u> : 2019-2020</p>
		<p>Prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux des ressources utilisées afin de s'engager dans une consommation plus responsable et durable.</p> <p>L'allongement de la durée d'usage des produits sera favorisé par le recours à la réparation, à la vente ou à l'achat d'occasion ou par le don</p> <p><u>Calendrier</u> : 2021-2022</p>
		<p>Poursuivre le développement des cultures vivrières sur l'île</p> <p>L'autoproduction d'une partie des denrées alimentaires de la communauté monastique diminue la consommation d'emballages</p> <p><u>Calendrier</u> : en cours</p> <p><u>Coût</u> : Intégré à la gestion courante de la communauté</p>
	D.A.3. Améliorer le circuit de tri des déchets sur l'île	<p>Rédiger un plan de gestion des déchets détaillant par type de déchet les lieux de modalités de stockage, ainsi que les rythmes d'évacuation de l'île. Ce plan de gestion sera partagé avec l'ensemble de la communauté et des salariés</p> <p><u>Calendrier</u> : 2020-2021</p> <p><u>Coût</u> : Intégré à la gestion courante de la communauté</p>

		<p>Régularisation de la zone actuelle de stockage des ordures ménagères (déchetterie) <u>Calendrier</u> : en cours En lien avec les services de l'urbanisme de la Ville de Cannes, l'ABF, la DREAL et la DDTM</p>
		<p>Poursuivre l'évacuation progressive des déchets « encombrants » Il faudra veiller à la destination de ces déchets et s'assurer qu'ils sont envoyés vers des filières de traitement adaptés En parallèle, sensibiliser la communauté et les salariés pour mettre fin à la politique d'accumulation des encombrants <u>Calendrier</u> : en cours <u>Coût</u> : Intégré à la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Gravats : voir l'opération envisagée infra dans P.A.3</p>
D.B. Poursuivre la sensibilisation du public	<p>D.B.1. Poursuivre l'opération « île sans poubelle » La suppression des poubelles permet de réduire considérablement la production des déchets sur l'île, améliore la qualité paysagère du littoral et diminue l'impact des déchets sur les populations de rongeurs et de goélands</p>	<p>Poursuivre la campagne de communication associée Annonce vocale sur le bateau Affiche Posts sur les réseaux sociaux Annonce sur le site internet Sensibilisation des groupes au moment des réservations de billets <u>Calendrier</u> : toute l'année <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Effectuer une surveillance régulière des espaces ouverts au public Dans l'ensemble l'opération fonctionne très bien depuis juin 2019 et l'île est très propre. Il faut cependant veiller à ramasser très régulièrement les déchets jetés dans la nature de façon à éviter leur dispersion en mer et maintenir l'île propre <u>Calendrier</u> : surveillance presque quotidienne assuré par un employé de l'abbaye <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Organiser régulièrement des opérations de ramassage des déchets déposés par la mer (veiller à laisser le bois flotté sur le littoral) <u>Calendrier</u> : opérations ponctuelles selon les opportunités (événements : ex. celebrate islands ; demande d'écoles etc.) <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
Enjeux Ecosystèmes	Objectifs Ecosystèmes	Opérations envisagées - Ecosystèmes
EC.A. Protéger et entretenir les milieux naturels	<p>EC.A.1. Protéger et conforter le trait de côte L'érosion du trait de côte de l'île résulte de différents facteurs</p>	<p>Stabilisation des griffes d'érosion marine majeures - Site sud (proche de l'enceinte bastionnée du XVII^e s.) <u>Calendrier</u> : 2021-2022 <u>Coût estimatif</u> : 7000 € pour l'étude de projet ; coût de la mise en œuvre à définir. - Site nord (proche de la chapelle Saint-Michel)</p>

	<p>d'origine naturelle et anthropique. L'objectif est de stabiliser le trait de côte et de limiter l'altération du milieu naturel en apportant des réponses adaptées : il s'agira de casser l'action des vagues dans certains cas et de gérer la pression du public sur les sols dans d'autres cas.</p>	<p><u>Calendrier</u> : 2023-2024 <u>Coût estimatif</u> : 7000 € pour l'étude de projet ; coût de la mise en œuvre à définir.</p>
		<p>Stabilisation des désordres de petite dimension (griffes d'érosion mineures, perte de sol, ...) Des ouvrages de petite dimension permettant de conforter le trait de côte pourront être réalisés. Ils seront mis en œuvre avec la roche locale, en pierre sèche, et chercheront à s'intégrer sur le plan paysager <u>Calendrier</u> : à réaliser progressivement selon les constats <u>Coût estimatif</u> : 4 000 €/an.</p>
		<p>Maîtriser la fréquentation du public sur les zones littorales Sur ces zones, les équipements seront ôtés et l'espace érodé sera mis en défens par des ganivelles. Une petite plaque fixée sur les ganivelles expliquera au public que le site est en restauration. Un léger décompactage pourra être effectué afin que la végétation reparte au mieux. <u>Calendrier</u> : à réaliser progressivement selon les constats <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
	<p>EC.A.2. Protéger les arbres remarquables et patrimoniaux Les arbres remarquables sont une vraie richesse de l'île témoignant de l'ancienneté de la présence monastique</p>	<p>Conserver les alignements d'oliviers dans les vignobles Tout arbre dépérissant sera remplacé pour maintenir les alignements. Surveiller de façon accrue l'apparition de mortalité des rameaux pouvant laisser penser à un développement de apparition de mortalité des rameaux pouvant laisser penser à un développement de <i>Xylella fastidiosa</i>. <u>Calendrier</u> : tous les ans <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Mettre en œuvre les préconisations de l'étude « Etude sanitaire, biomécanique et conseils de gestion des arbres » Réaliser les travaux d'abattage et de tailles d'entretien préconisés Mettre en œuvre des bonnes pratiques culturelles visant à préserver la santé des arbres Effectuer les visites de surveillance <u>Calendrier</u> : tous les ans <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté + 700 €/jour (visite expert) + env. 850 €/jour pour 2 grimpeurs-élagueurs</p>
	<p>EC.A.3. Entretenir l'espace forestier et le protéger Le maintien des peuplements, dans</p>	<p>Eclaircir certains peuplements Une visite de terrain préalable à toute action sera effectuée entre la communauté, le naturaliste et le forestier. Les éclaircies seront réalisées sur de petites surfaces (par tâches). La bande littorale n'est pas concernée par ces travaux.</p>

	<p>une logique de préservation du patrimoine boisé et du patrimoine paysager, nécessite quelques interventions sylvicoles légères et mesurées.</p>	<p><u>Calendrier</u> : à définir <u>Coût</u> : environ 3 000€/0.5 ha</p>
		<p>Conforter ponctuellement le cordon boisé au sud de l'île Il s'agit de renforcer ponctuellement le cordon boisé qui s'étire sur l'ensemble du pourtour de l'île et constitue une protection contre les embruns et un marqueur paysager <u>Calendrier</u> : à définir <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté, en lien avec l'ONF</p>
		<p>Poursuivre le piégeage des papillons de la chenille processionnaire du pin L'île accueille de nombreux visiteurs, il s'avère essentiel de limiter l'action des chenilles processionnaires en pratiquant le piégeage par confusion sexuelle (pièges à phéromones) <u>Calendrier</u> : 2 interventions par an pour la pose et retrait des pièges. <u>Coût</u> : 12 000 €/an</p>
		<p>Poser des ganivelles La canalisation des visiteurs et la limitation du piétinement des espaces boisés et des milieux altérés seront assurées, ponctuellement et en fonction des évolutions constatées annuellement, par la pose de ganivelles. <u>Calendrier</u> : programmation annuelle à effectuer <u>Coût</u> : ganivelles : 50 € ml (achat et mise en place)</p>
	<p>EC.A.4. Mieux se préparer au risque incendie En situation insulaire, le déclenchement d'un incendie peut rapidement prendre des proportions catastrophiques (temps d'arrivée des secours plus lents, moyen limité). L'objectif est d'anticiper ce risque et de prévenir</p>	<p>Maintenir la piste périmétrale en état et au gabarit afin de permettre aux pompiers de pouvoir intervenir sans problème <u>Calendrier</u> : entretien courant au cours de l'année <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Etablir un plan d'actions vis-à-vis du risque incendie, permettant de former la communauté et le personnel au maniement des extincteurs, de rédiger des consignes de sécurité, notamment des plans d'évacuation, de pouvoir rapidement identifier les éléments de secours (vannes incendie, DZ), etc. <u>Calendrier</u> : à définir <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
<p>EC.B. Préserver la flore et de la faune patrimoniales</p>	<p>EC.B.1. Mieux connaître et préserver</p>	<p>Compléter les inventaires naturalistes</p>

	<p>les espèces patrimoniales L'île est riche de nombreuses espèces patrimoniales mais cette biodiversité est fragile du fait de son contexte insulaire, de sa petite taille, et de son ouverture au public.</p>	<p>Mener des inventaires complémentaires sur des taxons peu étudiés (herpétofaune, arachnides, insectes, ...) afin d'améliorer la connaissance de la biodiversité de l'île. <u>Calendrier</u> : prévoir deux saisons de passage dans l'année <u>Coût estimatif</u> : 3 000 €/an</p>
		<p>Assure un suivi des espèces floristiques patrimoniales protégées figurant dans la liste rouge des espèces menacées de France <u>Calendrier</u> : tous les deux ans. <u>Coût estimatif</u> : 1 000 €/an</p>
		<p>Mettre en place un inventaire permanent ou observatoire participatif destiné à collecter au jour le jour les informations sur la faune et la flore de l'île <u>Calendrier</u> : en cours de mise en place <u>Coût estimatif</u> : intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
	<p>EC.B.2. Lutter contre les espèces invasives L'île Saint-Honorat est affectée par le développement d'espèces invasives préjudiciables aux habitats autochtones qu'elles supplantent. L'objectif est de limiter le développement des invasives, voire à les éliminer si leur présence est ponctuelle, sur la base de protocoles définis</p>	<p>Cartographier précisément les espèces invasives et établir les protocoles d'enlèvement Une cartographie précise des espèces invasives présentes sur l'île sera réalisée. Cette étude donnera également des éléments de quantification et d'évaluation des dynamiques des espèces exotiques envahissantes, ainsi que l'évaluation de leurs impacts et l'efficacité de leur gestion passée. En dernier lieu l'étude proposera des protocoles d'actions par espèces et ciblera les zones à traiter en priorité. <u>Calendrier</u> : en cours de réalisation <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Procéder à l'élimination des espèces invasives Les travaux seront réalisés par la communauté <u>Calendrier</u> : en cours de réalisation <u>Coût</u> : intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Réaliser un suivi des zones traitées et prévoir des repasses annuelles si nécessaire Durant les trois années qui suivront les travaux d'élimination des espèces invasives, une surveillance visuelle sera effectuée dans les zones traitées pour détecter toute reprise et des travaux complémentaires d'arrachage seront programmée et réalisés, si nécessaire <u>Calendrier</u> : tous les ans après travaux <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Mettre en place une autoproduction de semis</p>

		<p>Pour assurer les opérations d'éradication, une autoproduction annuelle de semis d'espèces indigènes pourra être mise en place à partir de graines récoltées directement sur site.</p> <p><u>Calendrier</u> : à préciser</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Maîtriser la population de faisan</p> <p>Poursuivre le partenariat avec l'ONCFS pour le suivi de la population et les opérations de prélèvements</p> <p><u>Calendrier</u> : 2 comptages par an ; un prélèvement ponctuel selon l'état de la population</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté + ONCFS</p>
		<p>Maîtriser la population de ramier</p> <p>Voir si un partenariat est possible avec l'ONCFS sur cette espèce</p> <p><u>Calendrier</u> : printemps 2020</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
	<p>EC.B.3. Poursuivre les bonnes pratiques agricoles</p> <p>La prairie Sainte-Rosalie et les zones de culture de l'île abritent une grande richesse végétale, comme l'ail noir ou l'épiaire hérissée. Cette richesse est due notamment aux pratiques agricoles raisonnées mises en œuvre (agriculture biologique). L'objectif est de perpétuer ces bonnes pratiques et de les améliorer afin de poursuivre la préservation de la flore et de la faune patrimoniales des milieux ouverts et des lisières</p>	<p>Poursuivre les fauches tardives</p> <p>Assurer la fauche tardive (fin juin) de la prairie et des bourrelets en friches entourant les vignes afin de garder des espaces de reproduction pour les insectes et de permettre à la flore de faire son cycle.</p> <p><u>Calendrier</u> : tous les ans</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Labourer sur un pas de temps de deux ans</p> <p>Organiser un turn-over de labour des rangs interlignes sur deux ans afin de préserver les espèces patrimoniales et messicoles qui s'y développent. Chaque année, labourer deux interlignes sur trois.</p> <p><u>Calendrier</u> : tous les ans</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Adapter la gestion des lisières à la préservation de la faune</p> <p>Rabattre les lisières tous les cinq ans afin de contrôler leur progression naturelle tout en favorisant la vie qui s'y développe. Organiser un roulement pour que toutes les lisières ne soient pas traitées en même temps.</p> <p><u>Calendrier</u> : tous les 5 ans (roulement)</p>

		<u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté
		Obtenir la certification Agriculture biologique <u>Calendrier</u> : en cours de réalisation <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté
EC.C. Sensibiliser le public aux actions de gestion et à la fragilité du site	EC.C.1. Mieux communiquer sur les actions de gestion Certaines opérations de gestion peuvent être mal comprises par les visiteurs, comme par exemple la mise en défens de certaines zones de l'île, et pour cette raison non respectées. Il est important d'informer les visiteurs et les inciter à participer à la protection de l'île	Communiquer sur les opérations envisagées par un affichage ponctuel (ex. piège à papillon de la chenille processionnelle ; zone en défens) ou par d'autres médias (réseaux sociaux, articles de presse) <u>Calendrier</u> : au fil des travaux <u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté
	EC.C.2. Promouvoir une attitude éco-responsable du visiteur	Mettre en œuvre un règlement ou une « charte du visiteur » pour les visiteurs de l'île Promouvoir des éco-gestes et une attitude responsable qui respect le site <u>Calendrier</u> : Avant l'été 2020. <u>Coût estimatif</u> : env. 2000 €
Enjeux Paysage	Objectifs Paysage	Opérations envisagées - Paysage
P.A. Maintenir la mosaïque des paysages et leurs caractères	P.A.1. Préserver les structures et éléments paysagers identitaires. La diversité et la richesse des ambiances de l'île (agricole, boisé, bâti, ouverte, ...) confèrent à l'île une grande qualité paysagère. Cet objectif demande aussi de partager cette connaissance avec la communauté et le personnel de l'abbaye afin que chacun s'investisse dans la préservation de ce bien commun et dans sa transmission aux générations futures.	Réaliser un schéma directeur paysager. Ce schéma directeur paysager devra penser l'intégration paysagère de différents projets de la communauté, dans une vision d'ensemble qui tient compte des différentes unités paysagères de l'île <u>Maître d'ouvrage</u> : Abbaye de Lérins <u>Maîtrise d'œuvre</u> : Philippe Deliau (Alep : atelier lieux et paysages). <u>Calendrier</u> : 2019-2020 <u>Coût</u> : 35 000 € TTC (subvention éventuelle de la DREAL ?)
		Repenser la signalétique dans sa globalité

		<p>La signalétique est actuellement très éclectique et manque de structuration et d'optimisation. L'opération consiste en une refonte complète de la ligne signalétique afin d'améliorer l'orientation des visiteurs et l'intégration paysagère des mobiliers.</p> <p>La définition du besoin et de la gamme de produit (panneau de porte d'entrée, panneau directionnel, panneau de site, ...) seront discutés au préalable dans <u>un groupe de réflexion</u></p> <p><u>Calendrier</u> : 2020-</p> <p><u>Coût</u> : Intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Sensibiliser la communauté et le personnel au paysage de l'île. Organiser une sortie sur le paysage. Expliquer ce qui compose les grandes unités paysagères, les polarités, les grandes perspectives. Echanger et faire réagir sur la notion de paysage, ce qui plaît, déplaît, ce qui serait à améliorer, etc. Créer une grille commune permettant à la communauté et au personnel de s'interroger sur les impacts potentiels d'un projet sur le paysage.</p> <p><u>Calendrier</u> : 2019-2020.</p> <p><u>Coût estimatif</u> : intégré dans la gestion courante de la communauté ; si appui d'un paysagiste compter 700€/jour.</p>
		<p>Prendre en compte la dimension paysagère dans les choix de la communauté, croiser les regards.</p> <p>Pour chaque choix, s'interroger ensemble sur les implications pour le paysage (préservation des unités paysagères, des grandes perspectives, ...)</p> <p><u>Coût estimatif</u> : intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
		<p>Réaliser une exposition photographique sur les paysages de l'île et leur évolution au fil du temps</p> <p><u>Coût estimatif</u> : intégré dans la gestion courante de la communauté</p>
	<p>P.A.2. Préserver les grandes perspectives paysagères Le milieu naturel et le patrimoine bâti occupent chacun une place prépondérante dans les paysages de l'île. Ils s'enrichissent et se mettent en valeur l'un l'autre.</p>	<p>Requalifier l'allée de l'arc de triomphe et ses abords (une étude paysagère de cette allée entrera dans le cadre du schéma directeur paysager : cf. supra P.A.1, 1^{re} opération) L'opération prévoira également une restauration de l'arc-de-triomphe</p> <p><u>Calendrier</u> : 2020-...</p> <p><u>Coût estimatif</u> : A définir</p> <p>Financements potentiels de la DREAL et de la DRAC</p>
		<p>Requalifier les abords de la chapelle Saint-Sauveur Site archéologique majeur, la chapelle Saint-Sauveur vient d'être restauré. Il reste à travailler les abords pour mieux mettre en valeur ce bâtiment (une étude paysagère entrera dans le cadre du schéma directeur paysager : cf. supra P.A.1, 1^{re} opération)</p> <p><u>Calendrier</u> : 2020-...</p> <p><u>Coût estimatif</u> : A définir</p> <p>Financements potentiels de la DREAL et de la DRAC</p>
	<p>P.A.3. Réduire les dysfonctionnements paysagers Si l'île a su préserver ses qualités paysagères et</p>	<p>Requalifier le jardin devant l'abbaye Supprimer les équipements désuets ou cassés. Mettre en valeur les allées en les bordant d'agapanthes comme dans l'allée principale Veiller à ne jamais masquer l'abbaye par un choix de végétaux non adapté.</p> <p><u>Calendrier</u> : 2019-2020</p>

	esthétiques, elle souffre aujourd'hui de quelques dysfonctionnements. La gestion paysagère de l'île doit se soumettre à des contraintes spécifiques faisant de la protection du paysage un objectif prioritaire	<u>Coût estimatif</u> : intégré dans la gestion courante de la communauté
		Supprimer les bâtiments abandonnés et délabrés au nord de l'ancien orphelinat <u>Calendrier</u> : 2019-2029 <u>Coût estimatif</u> : intégré dans la gestion courante de la communauté
		Mieux gérer les tas de gravats Prévoir l'évacuation d'une partie des gravats sur le continent lors des prochains travaux (arrêter l'accumulation) Conserver sur l'île uniquement les gravats qui peuvent être réutilisés pour l'entretien des chemins de l'île (broyage et compactage) <u>Calendrier</u> : au fil des travaux <u>Coût estimatif</u> : intégrer dans la gestion courante de la communauté
P.B. Préserver et restaurer le patrimoine bâti	P.B.1. Prioriser et planifier les travaux sur le patrimoine bâti	Etablir un diagnostic architectural sur l'ensemble du patrimoine bâti L'objectif est d'établir un diagnostic sanitaire de tous les bâtiments de l'île de façon à prioriser les travaux <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Abbaye de Lérins <u>Maîtrise d'œuvre</u> : Yann Priout, Cabinet Air Architecture <u>Calendrier</u> : en cours d'achèvement <u>Coût estimatif</u> : 30 000 € TTC
	P.B.2. Restaurer et entretenir le patrimoine bâti L'île Saint-Honorat possède un patrimoine bâti riche et diversifié qui témoigne de l'ancienneté de la vie monastique en ce lieu et contribue fortement à l'identité de l'île. Vu l'ampleur des bâtiments, des efforts sont à produire régulièrement pour entretenir et restaurer ce patrimoine d'exception	Mettre en œuvre le projet de restauration de la tour-monastère <u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Abbaye de Lérins <u>Maîtrise d'œuvre</u> : Michel Trubert, ACMH <u>Calendrier</u> : 2019-2022 <u>Coût estimatif</u> : 4 000 000 € TTC Subventions de la DRAC (50%), du département des Alpes-Maritimes, de la Ville de Cannes. Souscription ouverte avec la Fondation du Patrimoine
		Désamianter et mettre hors d'eau l'ancien orphelinat Diagnostic amiante et plomb déjà réalisé en 2019

		<p><u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Abbaye de Lérins <u>Maîtrise d'œuvre</u> : à déterminer <u>Calendrier</u> : 2020-.... <u>Coût estimatif</u> : A définir</p>
		<p>Mettre en place un plan de maintenance Objectif de conservation préventive pour mieux lutter contre la dégradation du bâti A mettre en place par le responsable de la maintenance de l'abbaye.</p>